

AVRIL À JUIN 2025

PÔLE D'EXCELLENCE DES SPORTS DE MONTAGNE

BILAN DE CONCERTATION VOLONTAIRE



VALLÉE DE CHAMONIX MONT-BLANC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CHAMONIX-MONT-BLANC

Table des matières

Table des matières	1
1. Définition et enjeux	2
1.1 La genèse de la démarche de concertation.....	2
1.2 Les objectifs	3
1.3 Le calendrier	3
2. Dispositif de concertation	5
2.1 Les principes et modalités de la concertation.....	5
2.2 Les publics ciblés.....	6
3. Les outils d'information et de communication	7
3.1 Le flyer d'information	7
3.2 Un outil de proximité : le porte-à-porte.....	8
3.3 Le site Internet du projet.....	8
4. Les actions de concertation menées	9
4.1 Porte-à-porte et échanges de proximité.....	9
4.2 Permanence d'information.....	14
4.3 Webinaire thématique	20
5. Bilan et perspectives	22
5.1 Nombre de participants	22
5.2 Enseignements tirés de la concertation.....	23
5.3 Prochaines étapes du projet.....	24
6. Annexes	25

1. Définition et enjeux

1.1 La genèse de la démarche de concertation

Porté par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, **le Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM)** constitue un projet d'aménagement sportif et urbain ambitieux, ancré au cœur de l'identité chamoniarde. À travers la modernisation des infrastructures de glace, la création d'un centre d'escalade de haut niveau et la requalification du secteur nord de la ville, le PESM entend affirmer Chamonix comme un campus sportif de référence, à la fois **intégré à son environnement montagnard, résolument tourné vers l'avenir et attentif aux besoins de ses usagers.**

Ce projet répond à une pluralité d'attentes : celles des sportifs de haut niveau et des pratiquants amateurs, des clubs locaux, des jeunes générations et plus largement de l'ensemble des habitants de la vallée. Il s'agit non seulement d'améliorer l'offre sportive existante, mais aussi de redessiner une partie du tissu urbain, dans une logique de valorisation territoriale, d'accessibilité et de durabilité.

Consciente de l'importance de construire un projet partagé, **la Communauté de Communes a initié dès 2024 une démarche de concertation volontaire**, en lien étroit avec les clubs sportifs. En 2025, elle a confié la poursuite de cette démarche à Demopolis Concertation, dans l'objectif de favoriser l'écoute, le dialogue et la participation citoyenne.

Le dispositif de concertation s'est articulé autour :



1.2 Les objectifs

Au-delà de la simple transmission d'informations, la concertation s'est inscrite dans une volonté forte de dialogue et d'implication active.

Les objectifs de cette démarche sont multiples :

- **Inform**er sur les enjeux et les grandes étapes du développement du PESM ;
- **Consulter les habitants** et les parties prenantes afin de recueillir leurs perceptions, leurs besoins et leurs propositions ;
- **Favoriser une appropriation collective** du projet en créant les conditions d'un dialogue transparent et en identifiant des opportunités de co-construction pour les prochaines étapes du projet.

1.3 Le calendrier

Le déroulé de la concertation s'est structuré en plusieurs temps, jalonnés par des actions d'information et des événements publics, avant et pendant l'accompagnement par Demopolis Concertation.

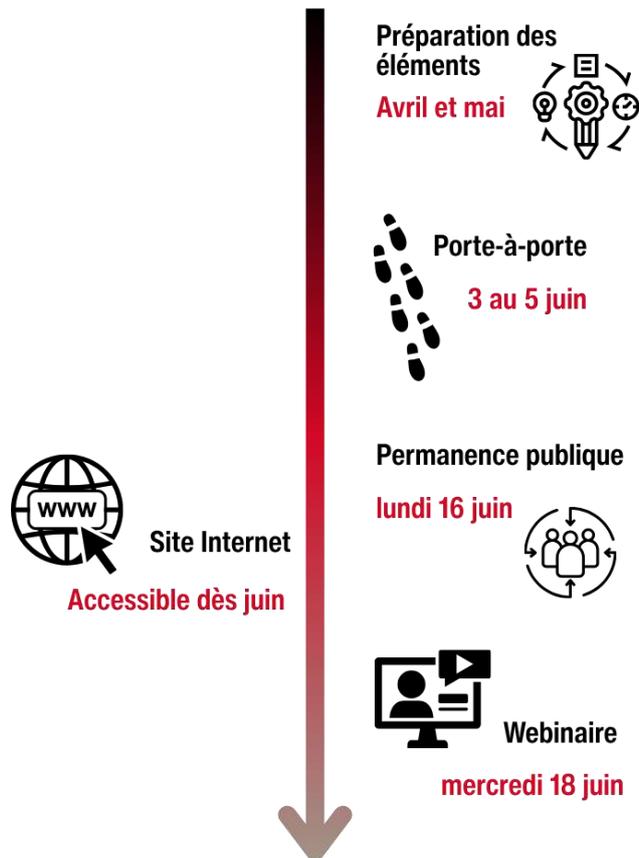
Avant l'accompagnement de Demopolis Concertation :

Certaines initiatives d'information avaient été amorcées localement, posant les premiers jalons d'un dialogue autour du projet. Ces actions, bien que plus ponctuelles, ont permis de préparer le terrain pour une concertation plus large et formalisée.

Avec l'accompagnement de Demopolis Concertation (avril-juin 2025) :

En avril et mai, un travail de préparation a été effectué, notamment pour les éléments de communication et de langage.

En juin, une série d'actions ciblées ont été déployées pour aller à la rencontre des habitants et ouvrir des espaces d'échange :



- **Porte-à-porte** dans les quartiers situés à proximité immédiate du futur site, permettant un échange direct avec les riverains pour informer sur le projet, annoncer les prochaines étapes de la démarche de concertation et recueillir les premières perceptions locales.
- **Permanence publique** organisée à l'espace Michel Croz 2, le lundi 16 juin 2025, entre 15h et 20h. L'occasion pour les habitants d'échanger directement avec les élus, de consulter les supports d'information et de formuler remarques, questions ou suggestions.
- **Webinaire thématique**, tenu en ligne le mercredi 18 juin 2025. Ce format numérique a permis de toucher un public plus large, notamment les jeunes actifs ou les personnes éloignées, et d'approfondir certains aspects techniques du projet à travers des échanges en direct avec les porteurs du projet.

Parallèlement à ces événements, un site internet participatif a été mis en ligne. Il propose une information claire, régulièrement mise à jour, ainsi que des fonctionnalités permettant aux habitants de formuler des propositions, de poser des questions ou de s'inscrire aux événements.

2. Dispositif de concertation

2.1 Les principes et modalités de la concertation

La démarche de concertation engagée autour du projet de Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM) s'inscrit dans une volonté affirmée de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix de construire un projet au plus près des besoins des habitants et des usagers. Volontaire et anticipée, cette phase de dialogue a été lancée en amont des procédures réglementaires, dans un esprit de transparence, d'écoute et de proximité fidèle aux valeurs du territoire chamoniard.

Le projet du PESM répond à un **besoin structurel incontestable** : la vétusté de certaines infrastructures, notamment la patinoire, imposait une réflexion globale sur le renouvellement des équipements sportifs. Bien que le projet soit ambitieux, il se veut avant tout fonctionnel et tourné vers les usagers. Il vise à offrir davantage de créneaux aux licenciés, à accueillir les compétitions sportives dans de meilleures conditions, et à ouvrir l'accès à une **salle d'escalade publique moderne**, dans un cadre urbain requalifié.

Confiée à **Demopolis Concertation**, la mise en œuvre de cette première phase a reposé sur une **diversité de formats** permettant de toucher un large public :



L'animation des échanges a été assurée conjointement par les équipes de Demopolis Concertation, des **représentants des clubs sportifs locaux** et des **élus de la Communauté de Communes**, garants de la proximité et de la légitimité du dialogue. Tous les retours exprimés ont été systématiquement recueillis, synthétisés et pris en compte dans la démarche d'amélioration continue du projet.

La concertation se poursuivra jusqu'en 2027, dans un esprit de continuité, d'approfondissement et de dialogue ouvert, jusqu'à l'organisation de la future enquête publique.

Parmi les **valeurs fortes** qui ont guidé la mise en œuvre de cette concertation :

- **L'accessibilité**, avec des formats diversifiés et un effort particulier pour aller vers les publics les moins informés ou les plus éloignés,
- **L'inclusion**, en mobilisant des relais de terrain, en multipliant les canaux de diffusion et en veillant à ce que chacun puisse s'exprimer, quel que soit son âge, son niveau d'engagement ou sa disponibilité.

2.2 Les publics ciblés

Si l'ambition du projet est de dimension communautaire, la concertation a été pensée avec une attention particulière pour les **habitants les plus directement concernés** par le futur aménagement, notamment les riverains du site. Un **porte-à-porte ciblé** a ainsi été mené dans les quartiers proches, afin d'assurer une information directe et de qualité, et de recueillir les premières remarques.

Dans un second temps, la concertation a été élargie à l'ensemble de la population de la vallée, sans distinction de statut (habitants permanents, jeunes, familles, pratiquants sportifs, commerçants, etc.). Si les **touristes** n'étaient pas spécifiquement ciblés, l'objectif était néanmoins de garantir que toute personne concernée ou intéressée par le projet puisse y accéder et y participer.

Les formats choisis ont été adaptés aux modes de vie et aux préférences des différents publics :



Enfin, la mobilisation s'est appuyée sur une large **campagne de communication locale**, combinant :



Des supports visuels dans les commerces et lieux de passage

Des publications sur les **réseaux sociaux de la collectivité**



L'implication active des élus en relais d'information sur le terrain.

Cette pluralité d'approches a permis de toucher un public large et diversifié, dans un esprit de proximité, de dialogue et de construction collective.

3. Les outils d'information et de communication

La concertation autour du projet de Pôle d'Excellence des Sports de Montagne repose sur un dispositif d'information diversifié, pensé pour toucher un public large, avec une attention particulière portée à l'accessibilité des contenus et à la transparence de la démarche. **Trois outils principaux** ont été mobilisés dès le mois de mai 2025 pour accompagner les rencontres de terrain et relayer l'évolution du projet.

3.1 Le flyer d'information

Support de communication simple et efficace, le flyer d'information constitue un outil central pour **accompagner une phase de mobilisation citoyenne**. Son format court et synthétique permet de transmettre rapidement les informations essentielles d'un projet, tout en facilitant leur mémorisation.

Distribué en main propre ou déposé dans des lieux fréquentés, il permet de **toucher un large public, y compris ceux qui ne consultent pas les canaux numériques ou institutionnels**. Son utilisation lors d'actions de terrain, comme le porte-à-porte, renforce sa portée en l'associant à un échange direct avec les habitants. Le flyer devient alors un support d'information mais aussi un déclencheur de dialogue.

Dans le cadre du projet PESM, un flyer au format A5 recto a été spécialement conçu par Demopolis Concertation afin de soutenir la phase de mobilisation initiale. Distribué lors du porte-à-porte mené en amont des événements, il visait à informer les habitants sur la démarche engagée, à les inviter à la permanence publique du 16 juin et au webinaire prévu le 18 juin, et à leur permettre d'accéder facilement au site internet du projet via un QR code.

Bien que principalement utilisé lors des échanges sur le terrain, ce support a également été **affiché dans plusieurs commerces volontaires**, ainsi que dans des lieux publics fréquentés (dont l'office de tourisme), contribuant à renforcer la visibilité du projet sur le territoire.



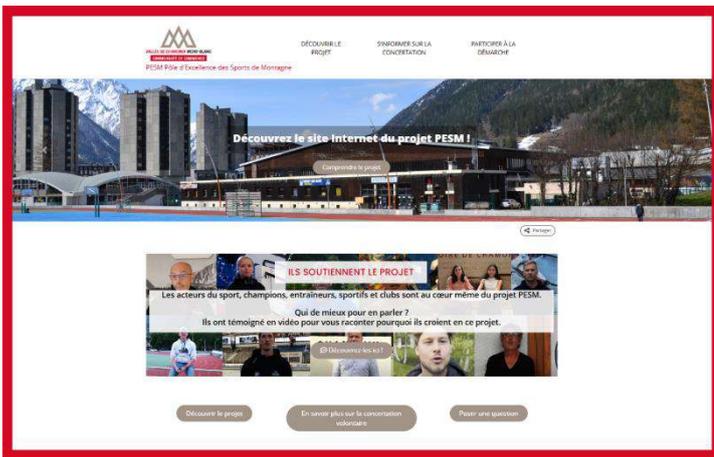
Flyer d'information distribué lors du porte-à-porte

3.2 Un outil de proximité : le porte-à-porte

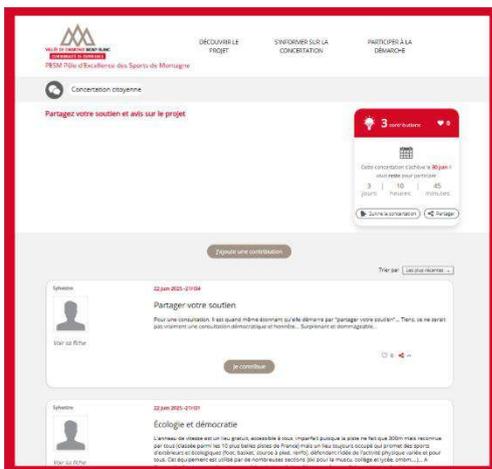
Au-delà de son rôle d'échange direct, le porte-à-porte constitue **un véritable outil de communication de proximité**. Il permet de rencontrer des personnes peu disponibles pour participer à des événements collectifs, tout en recueillant leurs questions, leurs premières impressions et, le cas échéant, leurs propositions.

Cette démarche a permis de diffuser une information actualisée, de répondre aux interrogations en direct, et de tisser un lien direct entre les habitants et l'équipe projet. Elle a également contribué à renforcer la compréhension du projet au plus près de ses impacts quotidiens.

3.3 Le site Internet du projet



Site Internet du projet, comprenant des espaces participatifs



Mis en ligne en mai 2025, le site Internet www.pesh-valleedechamonix.fr constitue **la plateforme de référence** pour suivre l'avancée du projet et de sa concertation. Il regroupe l'ensemble des informations relatives au PESH, les documents diffusés dans le cadre de la démarche (flyer, comptes rendus, présentations), ainsi que les vidéos produites par les acteurs du territoire.

Le site permet également aux habitants de s'inscrire aux événements organisés, de déposer des contributions en ligne via un formulaire dédié, et de consulter les prochaines étapes de la concertation. Sa mise à jour régulière est prévue tout au long de la démarche, jusqu'en 2027. Il offre donc un suivi chronologique des étapes clés de la démarche, permettant à chacun, qu'il soit résident permanent ou usager ponctuel, de rester informé et de participer à son rythme.

4. Les actions de concertation menées

En complément du dispositif d'information mis en place dès le mois de mai 2025, **plusieurs actions de terrain ont été organisées** pour favoriser le dialogue direct avec les habitants et recueillir leurs premières impressions sur le projet de Pôle d'Excellence des Sports de Montagne (PESM).

Ces temps d'échange, pensés pour être accessibles et diversifiés, ont eu lieu au mois de juin et ont mobilisé différents formats – en présentiel comme à distance – afin de s'adapter aux profils et disponibilités des publics visés. Ils ont constitué la première phase active de la concertation volontaire, marquant le début du lien de proximité entre l'équipe projet et les habitants du territoire.

4.1 Porte-à-porte et échanges de proximité

Menée entre le 3 et le 5 juin 2025, cette première action s'inscrivait dans la continuité de la démarche de concertation volontaire engagée par la Communauté de Communes, tout en marquant un élargissement du dialogue à un public plus large, au-delà des seuls acteurs du monde sportif mobilisé jusqu'alors.

Neuf consultants de Demopolis Concertation ont été mobilisés aux côtés de sportifs engagés et d'élus et techniciens de la CCVBM pour aller à la rencontre des habitants dans une logique d'information de proximité et d'écoute directe.

Le porte-à-porte a été conduit dans les quartiers résidentiels proches du site du futur PESM, aux abords des équipements sportifs, culturels et sociaux de la zone du projet, ainsi que dans l'espace public du centre-ville, afin de favoriser les échanges avec un public varié.

Les objectifs du porte-à-porte :

- **Annoncer la concertation volontaire et mobiliser** : aller à la rencontre des riverains de Chamonix pour annoncer le lancement de la concertation grand public sur le projet et mobiliser largement pour les prochains rendez-vous (permanence et webinaire).
- **Renforcer l'information** : mettre en place une action de concertation et d'information de proximité pour compléter la communication faite sur les réseaux communaux et élargir l'information sur le projet.
- **Recueillir les perceptions locales** : être à l'écoute des riverains pour évaluer leur connaissance du projet, recueillir leur avis et identifier les questions, inquiétudes voire incompréhensions locales pour ajuster et préparer les rendez-vous de concertation.

Le flyer d'information dédié présenté précédemment, intégrant les principales données sur le projet, les dates clés et un QR code d'accès au site internet participatif, a été distribué à cette occasion.

Les résultats :

➤ **Une opération d'ampleur, un public varié**

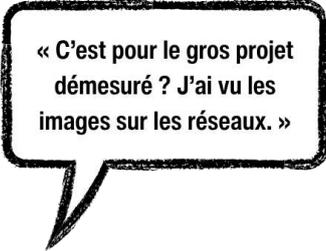
- Avec plus de **700 personnes rencontrées** dont 200 à domicile et plus de 500 dans l'espace public, le porte-à-porte a permis de toucher un large public, souvent éloigné des dispositifs habituels de concertation.
- **Plus de 1000 flyers** ont été distribués à cette occasion, remis en main propre ou déposés dans les commerces, équipements publics et via les clubs sportifs partenaires.
- L'action a permis d'atteindre **une grande diversité de profils** : sportifs amateurs ou engagés (50%), habitants et usagers de la Vallée (45%), commerçants (3%), élus et institutionnels (2%).



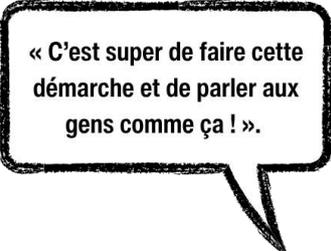
- **Un levier de mobilisation concret** : au-delà de la qualité des échanges, le porte-à-porte a eu des effets concrets sur la mobilisation autour de la concertation.
 - **128 visites** ont été enregistrées sur le site Internet participatif pendant les trois jours d'intervention,
 - **Entre 50 et 60%** des personnes rencontrées ont déclaré leur intention de participer à la permanence d'information,
 - **13 personnes** se sont inscrites au webinaire prévu à la suite de ces rencontres.

- **Une perception du projet encore floue, marquée par des informations partielles ou erronées**

Le porte-à-porte a permis de sonder le niveau de connaissance du projet et de mettre en lumière une perception encore largement incomplète ou brouillée. **Environ 75% des personnes rencontrées avaient déjà entendu parler du projet**, à travers différents canaux (réseaux sociaux ; bouche-à-oreille, clubs sportifs, équipements culturels et sociaux). Les informations circulantes étaient souvent incomplètes, imprécises, voire erronées, alimentant un climat de rumeurs ou d'incompréhension sur la nature du projet et son état d'avancement réel.



« C'est pour le gros projet démesuré ? J'ai vu les images sur les réseaux. »



« C'est super de faire cette démarche et de parler aux gens comme ça ! ».

Dans ce contexte, l'opération de porte-à-porte a été largement saluée : **85% des personnes rencontrées ont apprécié la démarche**, perçue comme un geste d'ouverture et de transparence, permettant de poser un premier cadre commun d'information.

- **Une première prise de température : perceptions, points d'appui et signaux de vigilance**

Cette première action a permis de prendre le pouls des perceptions locales vis-à-vis du projet. Il ne s'agit pas d'opinions figées, mais de premiers enseignements qui permettent d'identifier des premiers éléments d'adhésion, des points de vigilance et un besoin partagé de clarification.

- Environ 25% des gens rencontrés ont exprimé un regard favorable, souvent liés à des besoins clairement identifiés : modernisation des équipements, adéquation de l'offre sportive à une demande croissante, capacité d'accueil des compétitions, ou encore une meilleure gestion du stationnement.

« La patinoire actuelle n'a aucune allure »

« Cela nous éviterait de faire venir un mur d'escalade chaque année »

« Il faudrait réhabiliter, pas tout reconstruire »

« L'anneau, il ne faut surtout pas y toucher »

« C'est de la folie des grandeurs »

- D'autres faisaient part de réserves ou de doutes plus marqués, souvent liés à des inquiétudes budgétaires, un attachement fort à des équipements existants comme l'anneau de vitesse, ou une crainte que le projet soit trop massif ou mal intégré dans son environnement.

- Entre ces expressions positives ou critiques, de nombreuses personnes se situaient dans **une position d'attente ou d'hésitation**, avec un besoin de mieux comprendre : ce que recouvre concrètement le projet, sa dimension réelle, ses usages futurs, son intérêt pour le territoire.

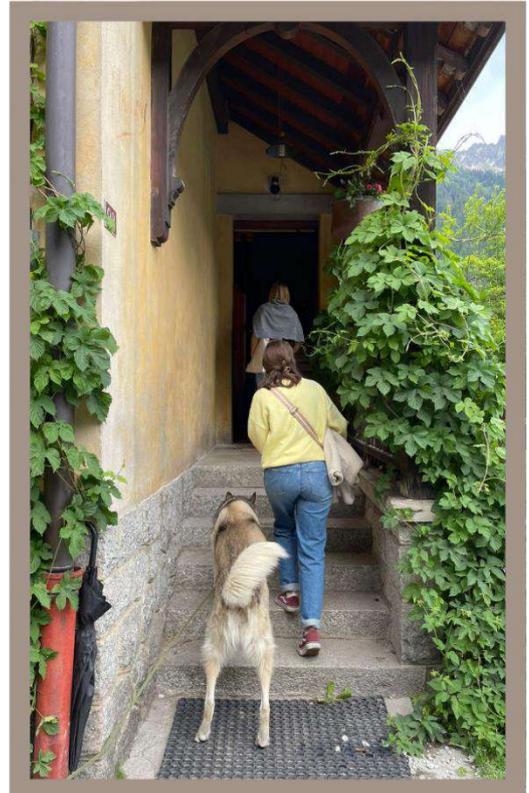
« Si c'est nécessaire, pourquoi pas... mais pourquoi aussi grand ? »

« On entend des choses, mais on ne sait pas ce qui est vrai ».

Cette première prise de contact a ainsi permis de **dessiner les contours d'un débat encore en construction**, qui nécessitera d'être accompagné. L'enjeu des prochaines étapes sera de donner de la lisibilité au projet, d'explicitier les intentions, de répondre aux interrogations légitimes, et de créer les conditions d'une appropriation progressive par les habitants.

[Un compte rendu de ce porte-à-porte est disponible en annexe du présent bilan.]

Porte-à-porte réalisé en juin 2025



4.2 Permanence d'information

Organisée le lundi 16 juin 2025 à l'espace EMC2 sur la commune de Chamonix, la permanence publique proposait **un format de portes ouvertes** entre 15h et 20h. Elle visait à permettre aux habitants de venir librement s'informer, poser leurs questions et échanger avec les porteurs du projet PESH.



Configuration de la permanence public

Trois types de supports étaient mis à disposition :

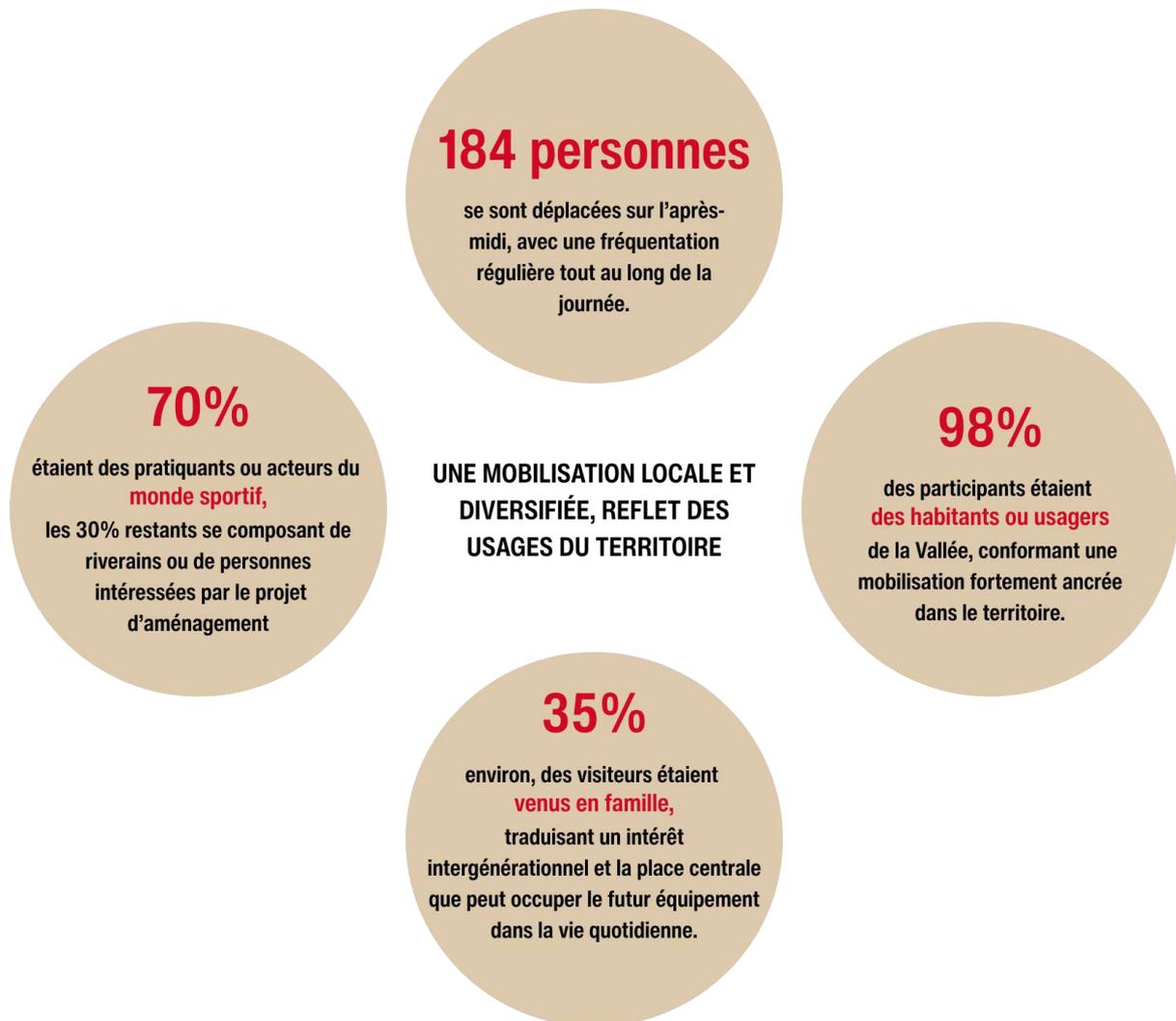
- **Une exposition** composée de vingt-et-un panneaux informatifs présentant le projet, sa genèse, ses objectifs et son calendrier estimatif ;
- **Neuf panneaux participatifs** destinés à recueillir les questions, remarques et contributions du public ;
- **Une vidéo projetée en continu**, rassemblant les témoignages de sportifs et d'élus engagés

Une vingtaine d'élus de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, des représentants de clubs sportifs locaux, ainsi que l'équipe de Demopolis Concertation étaient présents pour accueillir les visiteurs, présenter les éléments du projet et engager le dialogue.

Les objectifs :

- **Renforcer l'information sur le projet** : harmoniser les niveaux de connaissance sur la genèse, les intentions, composantes clés et le calendrier estimatif du projet ;
- **Permettre un échange direct entre habitants et porteurs de projet** : favoriser un dialogue privilégié et de proximité avec les élus et représentants du monde sportif local ;
- **Recueillir les questions, remarques et suggestions, et y apporter des premiers éléments de réponse** : faire émerger les attentes, les points de vigilance et les éléments d'adhésion utiles pour orienter la suite de la concertation, tout en apportant les précisions disponibles à ce stade du projet.

Les résultats :



➤ **Des échanges nourris et constructifs**

- Une durée de visite allant **de 15 minutes à plus de 2h**, avec une moyenne de 40 minutes : des temps d'échange qui traduisent l'intérêt porté au projet et la disponibilité des équipes pour y répondre
- Des avis et des questions variés, mais des échanges toujours cordiaux et constructifs avec les porteurs de projet et l'équipe de Demopolis Concertation

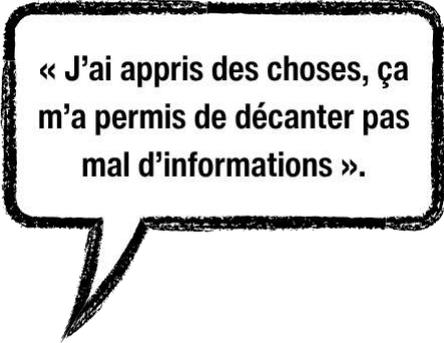


logu



Forum d'information du 16 juin 2025

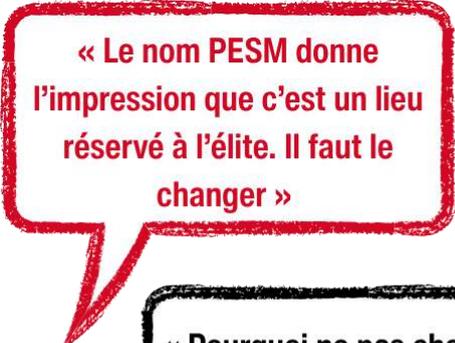
interrogations, de corriger certains informations erronées ou floues, et de désamorcer plusieurs inquiétudes. Cette capacité à clarifier a été saluée par une large majorité des participants.



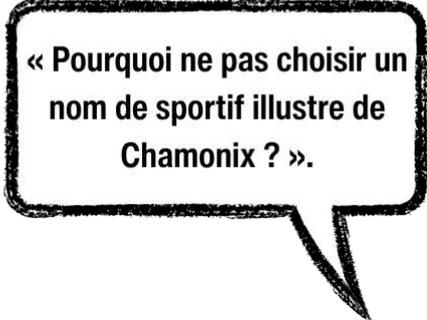
« J'ai appris des choses, ça m'a permis de décanter pas mal d'informations ».

➤ **Un événement participatif**

- Plus de **150 contributions** déposées sur les panneaux participatifs : remarques, suggestions, propositions concrètes, mais aussi questions et idées de noms pour le projet.
- Un format propice à l'expression libre, permettant à chacun de formuler ses attentes, d'alerter sur des points sensibles ou de suggérer des pistes d'évolution. **Le nom du projet** a notamment fait l'objet de nombreuses suggestions, proposant des alternatives plus accessibles, locales ou évocatrices.
- Une dynamique prolongée en ligne, avec **482 visites sur le site Internet** pendant la journée (+360 depuis la fin du porte-à-porte) et une nette hausse des inscriptions au webinaire (29 inscrits, soit trois fois plus qu'auparavant).



« Le nom PESM donne l'impression que c'est un lieu réservé à l'élite. Il faut le changer »



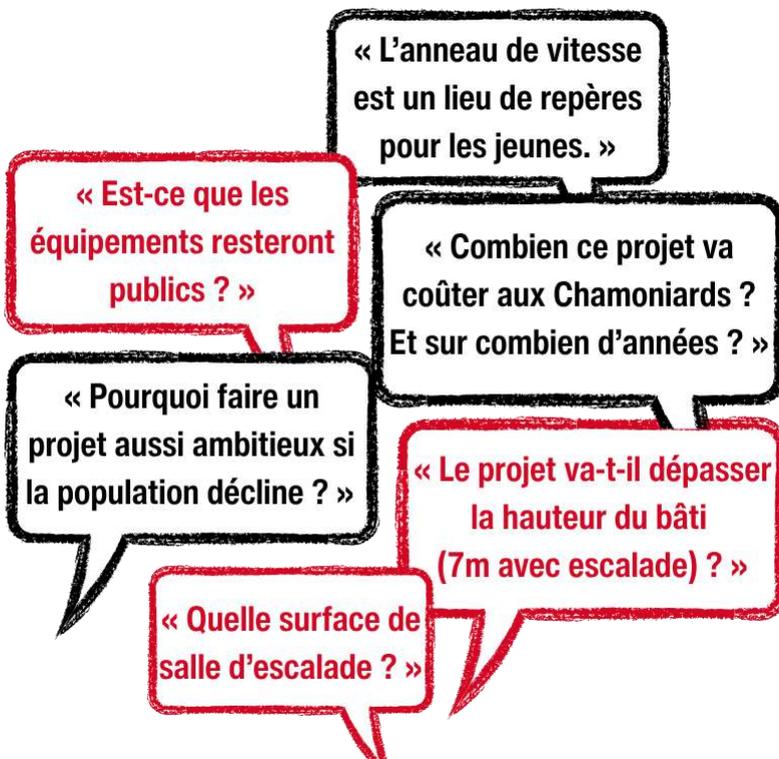
« Pourquoi ne pas choisir un nom de sportif illustre de Chamonix ? ».

➤ **Un pas de plus dans la compréhension des perceptions locales**

Dans la continuité du porte-à-porte, cette permanence a permis d'approfondir la compréhension des sensibilités locales vis-à-vis du projet. Des points d'adhésion se confirment, des interrogations se précisent, et les besoins d'information et d'explication restent centraux pour permettre une appropriation plus large.

- **Des points d'appui récurrents** ont été exprimés autour de la nécessité du projet qui permettrait de pallier les limites structurelles des équipements actuels (performance thermique, sécurité, vétusté), proposer une offre plus adaptée aux pratiques sportives d'aujourd'hui et de demain pour une variété de publics (sportifs, scolaires, familles) et faciliter l'accueil d'événements sportifs d'envergure.
- En miroir, **de nombreuses questions ont été soulevées**, traduisant des attentes de clarification et des points de vigilance à prendre en compte dans la suite de la concertation :
 - **Accessibilité et usages partagés** : attentes fortes autour d'un accès ouvert à tous, en particulier pour les jeunes et les scolaires, avec la question de la gratuité de certaines pratiques.
 - **Lisibilité et contenu du projet** : de nombreuses questions ont porté sur ce que le projet comprend concrètement (par exemple : équipements maintenus transformés ou créés, usages envisagés, périmètre du projet, etc.).

« La patinoire actuelle est vieillissante et mal adaptée. Il faut un équipement qui corresponde aux besoins des sportifs et des scolaires. »



- **Pertinence et dimensionnement** : des doutes ont été exprimés sur la taille et l'ambition du projet au regard des besoins locaux. Le choix de reconstruire plutôt que de réhabiliter a également suscité des réactions.

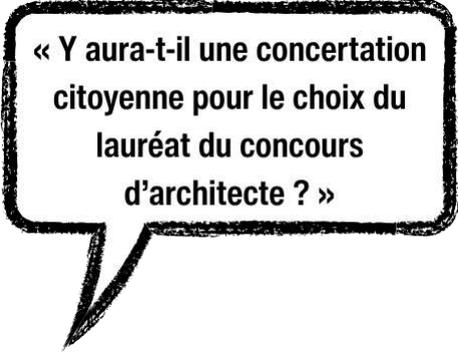
- **Avenir de l'anneau de vitesse** : l'équipement emblématique pour de nombreux chamoniards, il cristallise un attachement fort, tant pour ses usages que pour son ancrage dans le paysage quotidien. Plusieurs participants ont exprimé la crainte de perdre un espace

librement accessible, familier, utilisé par une grande diversité de publics. D'autres s'inquiètent des conséquences du déplacement sur l'expérience du lieu, en particulier la perte de la perspective sur le Mont-Blanc.

- **Phase travaux** : beaucoup de questions pratiques sur la durée des travaux, la continuité des activités sportives, les accès pour les riverains et les mesures compensatoires.
- **Coût et financement** : forte attente de transparence sur le budget global, la répartition des financements, les coûts d'exploitation et de maintenance.
- **Architecture et paysage** : préoccupations sur l'intégration du bâti (hauteur, matériaux, lumière naturelle, végétalisation, performance énergétique et impact paysager).
- **Stationnement et mobilités** : le parking prévu interroge, notamment sa pertinence, ses effets sur les flux, ses modalités d'accès, sa tarification et son articulation avec le site.

➤ **La suite de la démarche fait l'objet d'une attente marquée**

De nombreux participants ont exprimé **leur souhait d'être associés au projet dans la durée**. Ils ont formulé le besoin de disposer d'un calendrier lisible, de documents plus détaillés (plans, projections, état des lieux), mais aussi de pouvoir contribuer aux prochaines étapes, y compris lors de la phase de conception ou pendant les travaux. Ce besoin d'implication traduit une attente forte de continuité dans le dialogue, et la reconnaissance d'une concertation qui ne soit pas ponctuelle, mais évolutive et partagée dans la durée.



« Y aura-t-il une concertation
citoyenne pour le choix du
lauréat du concours
d'architecte ? »

[Un compte rendu détaillé de cette permanence est disponible en annexe du présent bilan.]

4.3 Webinaire thématique

Troisième temps fort de la démarche de concertation, le webinaire du 18 juin 2025 s'est tenu de 18h30 à 20h dans **un format entièrement digital**. Pensé comme un complément à la permanence publique organisée deux jours plus tôt, ce temps d'échange a permis de toucher d'autres publics et d'offrir une modalité alternative d'information et de dialogue autour du projet PESM. Il s'est déroulé en deux temps : une présentation du projet assurée par Mme Aurélie Beaufour, directrice du service des sports de la commune, accompagné de M. Éric Fournier, président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix, suivie d'un temps de questions-réponses interactif avec les participants.

Le webinaire est en libre accès sur le lien suivant :

<https://youtu.be/hkDmuu2jIHs?feature=shared>

Les objectifs :

- **Partager les éléments actuellement connus sur le projet PESM** dans un format accessible et synthétique (genèse et raison d'être du projet, intentions et composantes clés, calendrier estimatif) ;
- **Répondre aux questions des participants et nourrir le dialogue** autour de leurs attentes et propositions pour la suite de la démarche

Les élus de la CCVMBC présentes les éléments clés du projet PESM

Le PESM : nouveau lieu de vie et de déambulation

Créations d'aménagements	400 à 600 places de parking	Une aire d'attractivité
<ul style="list-style-type: none"> • Cheminements piétons • Relier la route du Bouchet, le bois, le lac et l'Arve • Un parcours de promenade 	<ul style="list-style-type: none"> • Libérer de l'espace en surface • Réduire l'impact visuel et environnemental • Répondre aux attentes des licenciés et usagers 	<ul style="list-style-type: none"> • Des événements sportifs, culturels ou associatifs • Se restaurer, boire un verre, partager un moment • Partager des pratiques sportives variées

Les résultats :

➤ Une participation attentive et ciblée

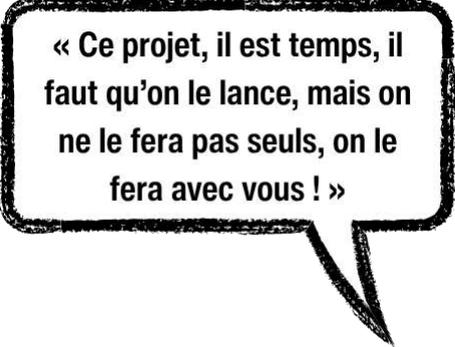
- **48 personnes** se sont connectées au webinaire, dont 45 sont restées jusqu'à la fin de la séance.
- Le public était composé majoritairement d'habitants de la Vallée, incluant des sportifs (licenciés ou non), des représentants associatifs et quelques acteurs économiques locaux.

➤ Un format clair, rythmé et interactif

- La première partie du webinaire a permis une présentation structurée du projet, de son historique aux grandes composantes envisagées, en passant par les enjeux de calendrier et de financement.
- **Plus de quinze questions** ont été posées en direct, portant principalement sur la dimension et l'usage des équipements, leur accessibilité au grand public, et les modalités de financement.
- Les réponses apportées par les deux intervenants ont permis d'éclaircir plusieurs points d'incompréhension, tout en rappelant les éléments encore à l'étude.

➤ Un temps d'échange apprécié

- Plusieurs participants ont salué la clarté des explications et la disponibilité des intervenants.
- Le ton du webinaire, jugé accessible et constructif, a contribué à installer un climat de confiance, propice à l'expression et à l'écoute mutuelle.
- Côté élus, le webinaire a été perçu comme un temps utile pour réaffirmer leur volonté d'associer largement les habitants et de construire le projet dans un esprit collectif.



« Ce projet, il est temps, il faut qu'on le lance, mais on ne le fera pas seuls, on le fera avec vous ! »

5. Bilan et perspectives

5.1 Nombre de participants

La première phase de concertation volontaire autour du projet PESM a permis de mobiliser un public significatif, grâce à la diversité des formats proposés et à une stratégie d'information de proximité.

L'ambition initiale était de s'adresser prioritairement aux habitants à l'année ainsi qu'aux résidents secondaires investis dans la vie locale, le projet étant avant tout destiné aux usagers réguliers du territoire. C'est dans cette optique que le porte-à-porte a été privilégié, en ciblant les quartiers résidentiels proches du futur site et en s'appuyant sur la présence de représentants du monde sportif local, bien identifiés et reconnus dans la vallée.

Ainsi, plus de **700 personnes** ont été rencontrées lors des journées de **porte-à-porte et échanges sur l'espace public**, organisées entre le 3 et le 5 juin 2025. Cette mobilisation directe dans les quartiers proches du futur site a permis d'aller à la rencontre d'un large panel d'habitants, au-delà des publics habituellement présents dans les réunions publiques.

La **permanence d'information**, organisée le **lundi 16 juin 2025**, a réuni environ **180 participants**, majoritairement issus de la commune et des environs immédiats. Ce format ouvert a permis des échanges informels et approfondis, chacun pouvant s'exprimer librement avec les représentants du projet et les membres de l'équipe de concertation.

Le **webinaire thématique**, réalisé le **mercredi 18 juin 2025**, a réuni 48 personnes parmi lesquels de nombreux résidents permanents et des acteurs locaux, intéressés par la démarche et souhaitant s'informer à distance. Là encore, la participation touristique est restée marginale, confirmant que l'essentiel du public touché correspond bien à la cible initiale. Ce format a permis une présentation concise du projet tout en répondant aux questions des habitants, résidant à Chamonix à l'année ou non.

Enfin, le **site Internet du projet** a été consulté par environ **200 personnes** depuis sa mise en ligne en mai 2025. Il constitue une ressource clé pour l'accès à l'information et le dépôt de contributions en ligne.

L'objectif pour les prochaines étapes sera de continuer à élargir l'audience de la démarche, afin de s'assurer que toutes les personnes potentiellement intéressées puissent avoir accès à une information fiable, complète et vérifiée, quel que soit leur mode de participation.

5.2 Enseignements tirés de la concertation

Cette première étape de la concertation a permis **d'établir un premier lien de dialogue** entre la collectivité, les usagers du site et les habitants du territoire. Elle a également permis de recueillir de premières contributions, tant sur les attentes que sur les propositions liées au projet, exprimées sur le terrain ou via les outils en ligne.

Les échanges ont notamment mis en lumière **trois préoccupations majeures** :

- **La préservation du cadre de vie**, avec une attention particulière portée à l'impact paysager du projet et à son intégration dans le site ;
- **L'accessibilité et la mobilité**, qu'il s'agisse des déplacements doux, du stationnement ou des connexions avec les transports existants ;
- **La place accordée aux usagers locaux**, qu'il s'agisse des clubs sportifs, des scolaires ou des habitants souhaitant pouvoir accéder facilement au futur équipement.

À travers les discussions, plusieurs participants ont souligné **l'intérêt d'un projet structurant, à condition** que les choix architecturaux, environnementaux et fonctionnels soient partagés et expliqués au fur et à mesure de l'avancement.

Cela se traduit par **des propositions concrètes** formulées par les habitants, notamment :

- La tenue d'un **atelier cartographique** participatif, pour retracer l'évolution du projet et partager les contraintes et choix d'aménagement ;
- L'organisation d'une **balade exploratoire sur site**, afin de visualiser les emprises et de mieux comprendre les enjeux d'implantation ;
- La réalisation d'une **maquette évolutive**, comme support de médiation dans les prochaines phases du projet ;
- L'association des habitants **à des moments clés**, comme le choix du lauréat du concours d'architecture, dans une logique de dialogue ouvert et partagé.

Ces premiers retours constituent **une base précieuse pour ajuster la démarche**, tant sur le fond (contenus à approfondir) que sur la forme (formats d'échange à diversifier), dans un esprit de transparence et de continuité.

5.3 Prochaines étapes du projet

La concertation sur le projet PESM se poursuivra **au fil de l'avancée du projet jusqu'en 2030**, dans un esprit de transparence et d'écoute, accompagnant ainsi la phase projet, construction et jusqu'à sa finalisation. La démarche se poursuivra par différentes **phases d'information et de concertation**, adaptées aux grandes étapes de conception, de programmation et de réalisation.

Les objectifs restent inchangés : associer les usagers, les habitants et les acteurs du territoire à un projet structurant pour la vallée de Chamonix, dans une dynamique ouverte, accessible et évolutive et informer en continu.

Après une **pause estivale**, de nouveaux temps d'échanges seront proposés fin 2025. Ils permettront d'approfondir certaines thématiques avec les publics concernés, de restituer les avancées du projet et de poursuivre le recueil d'avis et de propositions. Des formats adaptés seront proposés, alliant présentiel et numérique, ateliers ciblés et événements ouverts à tous. Un temps fort sera également organisé autour du concours d'architecture, dont le lancement est prévu dans les mois à venir, via un marché global de performance. Les différents formats et temps d'information et de concertation permettront d'expliquer les attendus, de valoriser les projets retenus et, autant que possible, d'impliquer les habitants dans les phases de sélection.

Par ailleurs, le site Internet sera régulièrement mis à jour pour assurer une information continue et favoriser les contributions à distance, par exemple sur le nom du projet. La concertation continuera ainsi à jouer un rôle central dans le projet PESM, en garantissant une information partagée, une écoute active et une capacité d'adaptation aux attentes exprimées par les acteurs du territoire.

6. Annexes

Vous trouverez ci-après, en annexes, les supports d'information et de concertation réalisés tout au long de la démarche :

- Flyer d'invitation à la permanence d'information
- Compte-rendu du porte-à-porte
- Compte-rendu de la permanence avec ses annexes (livret du participant et supports de présentation)
- Support de présentation du webinaire